

Le 17 septembre 2018

RÉSOLUTION DU CONSEIL N^o 18-02

Directive au Secrétariat de la Commission de coopération environnementale de rendre public le dossier factuel relatif à la communication SEM-16-001 (*Brûlage de déchets agricoles dans l'État de Sonora*)

LE CONSEIL :

APPUYANT le processus visé par les articles 14 et 15 de l'*Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement* (ANACDE) relatif aux communications sur les questions d'application des lois de l'environnement;

SOULIGNANT que les dossiers factuels sont un important moyen de favoriser la participation du public, la transparence et l'ouverture d'esprit relativement à des questions d'application des lois de l'environnement au Canada, au Mexique et aux États-Unis;

AFFIRMANT qu'un dossier factuel vise à fournir un exposé objectif des faits relatifs à une communication et à permettre au lecteur de tirer ses propres conclusions quant à l'application par une Partie de ses lois de l'environnement relativement à la question soulevée;

NOTANT que le paragraphe 12(3) des *Lignes directrices relatives aux communications sur les questions d'application visées aux articles 14 et 15 de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement* stipule que si la Partie visée le désire, ses observations formulées en application du paragraphe 15(5) de l'ANACDE sur le dossier factuel provisoire soient consignées dans le registre des communications;

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

DE RENDRE PUBLIC le dossier factuel ci-joint relatif à la communication SEM-16-001 (*Brûlage de déchets agricoles dans l'État de Sonora*); et

DE PRESCRIRE au Secrétariat de rendre publiques dans le Registre des communications sur les questions d'application, séparément du dossier factuel, les observations de la Partie visée, si celle-ci le désire.

ADOPTÉE PAR LE CONSEIL :



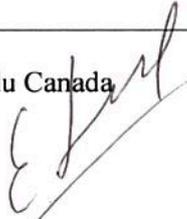
Isabelle Bérard
Gouvernement du Canada

Enrique Lendo Fuentes
Gouvernement des États-Unis du Mexique

Jane Nishida
Gouvernement des États-Unis d'Amérique

ADOPTÉE PAR LE CONSEIL :

Isabelle Bérard
Gouvernement du Canada



Enrique Lendo Fuentes
Gouvernement des États-Unis du Mexique

Jane Nishida
Gouvernement des États-Unis d'Amérique

ADOPTÉE PAR LE CONSEIL :

Isabelle Bérard
Gouvernement du Canada

Enrique Lendo Fuentes
Gouvernement des États-Unis du Mexique



Jane Nishida
Gouvernement des États-Unis d'Amérique